

Foucault, Bourdieu et la question néolibérale

de Christian Laval

Présentation critique par Renaud Maes

Lors de ses fréquentes interventions publiques, Corentin de Salle, directeur du Centre Jean Gol, l'institut d'études du Mouvement réformateur (MR), aboutit très souvent à la même assertion : « le néolibéralisme n'existe pas ». Si l'on peut aisément réfuter les arguments qu'il utilise d'ordinaire pour fonder son affirmation outrancière, la difficulté de certains de ses contradicteurs à le démontrer trahit un véritable malaise théorique. En effet, la notion de « néolibéralisme » connaît tant d'usages et de déclinaisons qu'il devient fréquemment difficile d'en définir précisément les contours¹. De ce flou résulte peut-être l'impression que, finalement, le néolibéralisme pourrait bien être une chimère — comme le prétend le philosophe libéral.

Notre conviction inspirée de Boileau que « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement » se heurte d'autant plus à la difficulté lorsque l'on se penche précisément sur les travaux des « grands auteurs » néolibéraux : non seulement ils semblent majoritairement récuser l'étiquette, mais, pire encore, ils s'opposent sur un ensemble important de

thèmes allant du rôle de l'État dans la construction des routes et des ponts (Friedman contre Hayek) au bon usage des prisons (Becker contre Hayek).

L'ouvrage de Christian Laval, *Foucault, Bourdieu et la question néolibérale* arrive dès lors à point nommé. S'inscrivant dans la continuité de ses travaux sur « l'homme économique », la « nouvelle raison du monde » et l'utilitarisme, il procède à un indispensable examen : analysant la manière dont les deux « pères » de la notion dans la littérature francophone abordent la « question néolibérale », il permet en effet d'affiner largement la description de ce qu'est ce « néolibéralisme » dont on parle tant.

Il n'est toutefois pas question ici d'une approche « puriste » qui viserait à retourner à « l'essence de la notion » dévoyée par ses usages ultérieurs. Très clairement, dès l'introduction, Laval assume une distance critique par rapport à l'œuvre des deux auteurs, refusant tant de donner dans le culte de ces deux figures que dans la dénonciation parfois un peu rapide de leurs travaux. Il rappelle que leurs travaux sur le néolibéralisme sont marqués par leur inachèvement, découlant de leurs décès, et que, dans

¹ | Boas, T.C. & Gans-Morse, J. *St Comp Int Dev* (2009) 44, 137.

les deux cas, c'est bien le point de départ d'un travail de recherche inachevé qui nous est connu. L'ambition de l'ouvrage est dès lors de « comprendre leurs rapports respectifs au néolibéralisme, tant théorique que politique, à l'intersection d'une trajectoire de pensée et d'une actualité », et donc de « les resituer dans le mouvement de leurs œuvres et les replacer dans leur temps pour mieux ressaisir ce qu'ils éclairent du nôtre » (p. 21).

Il faut noter que Laval, spécialiste de Bentham, fonde sa démarche de recherche sur une lecture extrêmement attentive et critique des racines dans lesquelles le néolibéralisme puise sa force. Cette connaissance approfondie de la littérature et de l'histoire « de l'autre camp » l'amène forcément à jeter un regard particulièrement pertinent sur les apports respectifs et à ses yeux complémentaires de Foucault et Bourdieu.

Foucault, pouvoir et subjectivité néolibérale

Soulignant la singularité de la démarche foucauldienne, il martèle ce qui en fait l'essence : en effet, ce qui anime Foucault, c'est l'étude des modes spécifiques du pouvoir portés par le néolibéralisme. Comme le souligne Laval, « ce n'est pas tant le pouvoir en général qu'il s'agit d'analyser qu'un pouvoir particulier, historique, local, auquel nous sommes confrontés aujourd'hui, et qui n'est pas encore connu avec ceux qui le combattent, qu'ils confondent trop facilement avec le « fascisme », le « totalitarisme » ou, pire encore, avec le Mal en soi » (p. 70).

Cette confusion courante n'est pas le fruit du hasard : elle est entretenue par l'incapacité de saisir ce qui fait la spécificité du néolibéralisme. En effet, nombre de détracteurs du « néolibéralisme » ont tendance à « plaquer » une grille de lecture purement *économiste* sur cet objet, à n'en considérer que les traits liés à la gestion de moyens essentiellement

financiers, ce qui amène ensuite à user de toute une série de figures repoussoir pour mieux tenter de convaincre le public que la chose est abjecte².

Or, comme le rappelle Laval, Foucault se donne précisément comme objectif de faire « une analyse *non économique* du pouvoir, donc non libérale et non marxiste », permettant de caractériser mieux les spécificités du néolibéralisme. Il s'agit, finalement, de remarquer que le néolibéralisme constitue effectivement une rupture, une innovation dans l'histoire des idées.

Mais la démarche foucauldienne « rencontre évidemment un paradoxe central : comment faire une analyse non économique d'un pouvoir qui se veut gouverné par l'économie, qui mobilise des moyens économiques et qui se légitime par les résultats économiques ? » (p. 71). D'après Laval, pour répondre à ce paradoxe, il faut considérer la manière dont Foucault considère le pouvoir, non pas seulement négativement, mais comme force productive. Après être revenu sur la définition de la « biopolitique », Laval suggère « on comprend [...] pourquoi Foucault a pu en venir à penser le marché comme milieu normatif : agir dans le marché comme le fait le sujet économique, c'est exercer une liberté de choix tout en se pliant à la norme du marché, c'est-à-dire de la concurrence. On comprend également pourquoi Foucault tenait à ne pas confondre néolibéralisme, capitalisme ou totalitarisme. Il voulait penser la spécificité de la *normalisation néolibérale*, inséparable de la réactivité d'un sujet appelé à prendre des décisions selon son intérêt en fonction de variables du milieu qui peuvent être modifiées par une politique générale ou par des techniques ciblées d'incitation » (p. 88).

2 | Maes R., « La route de la servitude intellectuelle », *La Revue nouvelle*, 1^{er} avril 2016, <https://bit.ly/2lvNUxD>

On n'insistera jamais assez sur ce point : à bien lire les auteurs analysés par Foucault, et singulièrement Gary Stanley Becker, on se rend en effet compte qu'ils ont un objectif évident de « fabrication d'une subjectivité » particulière, d'un « mode d'être au monde » spécifique qui est en réalité très peu compatible avec les conceptions autoritaristes du fascisme. Comme le souligne Géraldine Thiry et John Pitseys, « l'État néolibéral n'agit pas forcément à partir de contraintes directes, mais en mettant en place des mécanismes incitant les acteurs à se comporter de manière rationnelle »³.

Pourtant, aujourd'hui, il paraît évident que le développement du néolibéralisme n'a pas uniquement été accompagné d'un régime simple d'incitation : le renforcement des dispositifs carcéraux, par exemple, semble invalider la perspective foucauldienne d'un mode de régulation néolibéral qui, finalement, s'éloigne des techniques disciplinaires classiques. Comme le pointe Laval, c'est sans doute plus le « postscriptum sur les sociétés de contrôle » de Deleuze qui a laissé accroire dans un enchaînement chronologique, un glissement de « la discipline » au « contrôle », que les travaux de Foucault lui-même. Mais plus fondamentalement, il y a un autre moyen de comprendre ce renforcement, notamment en revenant à Gary Stanley Becker⁴ : renforcer les sanctions fonctionne comme un incitant négatif. C'est ce que pointe Laval : « Le néolibéralisme est un régime parmi les plus punitifs à l'égard des plus pauvres parce qu'il ne cherche pas à les intégrer au jeu du marché par des incitations positives.

Il cherche au contraire à les éloigner du milieu du crime par des désincitations négatives dont le but est de faire peur aux délinquants potentiels dès les premiers signaux de déviance ou de vandalisme » (p. 124). Et il précise : « D'un point de vue néolibéral, le jeu d'incitations et de désincitations fonctionne en effet *différentiellement* selon les positions sociales ». En posant la complémentarité entre *incitants positifs* et *incitants négatifs*, censés amener à influencer sur le calcul permanent d'intérêt de chaque individu, en fonction de sa situation spécifique, on peut mieux appréhender pourquoi un économiste comme Arthur Laffer défend d'un côté la baisse des impôts sur les capitaux et la disparition de l'impôt sur la fortune et d'un autre le renforcement du crédit et donc de l'endettement des plus démunis et la suppression de tout mécanisme d'assurance-chômage, en quoi ce programme aujourd'hui appliqué en France et en Belgique par exemple, est tout à fait cohérent.

Pour autant, comme le souligne Laval, « l'une des absences les plus remarquées des analyses foucauliennes concerne l'inégalité croissante entre classes sociales » (p. 125). Il pointe également un autre point mort particulièrement frappant de ces analyses, qui est le rapport conflictuel entre les néolibéraux et la démocratie. On sait en particulier l'aversion d'Hayek pour la souveraineté populaire⁵, mais qui ne constitue qu'un exemple d'une tendance commune des néolibéraux à vouloir « techniciser » la gestion publique, en faire une question de ce que l'on nomme aujourd'hui « gouvernance », isolée de la conflictualité propre et indispensable au débat démocratique⁶. Ainsi que le pointe Laval, si les travaux de Foucault donnent quelques

3 | Thiry G. et Pitseys J., « Foule sentimentale. L'utopie néolibérale », *La Revue nouvelle*, n° 2, 2017, <https://bit.ly/2JXbNKF>.

4 | G.S. Becker, « Crime and punishment : An Economic Approach », dans G.S. Becker & W.M. Landes (ed.), *Essays in the Economics of Crime and Punishment*, 1974, Cambridge (États-Unis), NBER, 1-54.

5 | Largement exposée dans *The road to serfdom, Constitution to Liberty*, etc.

6 | Fecteau Fr., *Politiques néolibérales et enseignement supérieur. Un double affront aux sociétés démocratiques*, *La Revue nouvelle*, n° 2, 2017, <https://bit.ly/2v8KaZq>.

clés permettant d'aborder ces deux thèmes, ils restent finalement extrêmement lacunaires à ce niveau. Or l'enjeu n'est évidemment pas mince aujourd'hui, puisque sur ces deux sujets, des évolutions importantes font jour, notamment en Europe : d'un côté, un renforcement inédit des inégalités depuis la fin des « Trente glorieuses », d'un autre côté, une criminalisation croissante de toute forme d'opposition politique aux mesures adoptées, notamment au travers de l'encadrement juridique croissant et de la limitation des actions syndicales, mais aussi l'introduction de mesures rendant impossibles ou interdisant des actes de solidarité spontanée amenuisant l'effet des incitants négatifs.

Bourdieu, idéologie et rationalité néolibérale

L'engagement politique de Bourdieu dans les années 1990, notamment à l'occasion du mouvement social de 1995, a amené nombre de ses détracteurs, dont certains de ces anciens thésards, à considérer son analyse du néolibéralisme comme la production pamphlétaire et scientifiquement inepte d'un sociologue égaré dans les outrances du militantisme. Retournant contre Bourdieu ses appels à la rigueur scientifique, ils récusent en bloc toute son analyse, sans lui laisser la moindre chance. Laval propose, à contrario, « d'éprouver » la sociologie bourdieusienne « quant à sa capacité à saisir un phénomène politique aussi important que le néolibéralisme » (p. 139). En effet, l'analyse du néolibéralisme esquissée par Bourdieu vient s'intégrer dans le corpus théorique de la sociologie critique qu'il avait préalablement largement installé, reposant sur les notions de champs, de domination, de rapports de force, etc.

Elle n'est cependant pas un simple « revirement », une « découverte soudaine », comme en discute abondamment Laval, mais plutôt une inflexion dans son travail

de recherche liée à une évolution des structures de domination. L'intérêt de Bourdieu pour l'extension de la « rationalité économique » est ancien, repérable notamment dans l'ouvrage écrit avec Passeron, *La production de l'idéologie dominante*. Mais si, au détour des années 1990, le néolibéralisme devient un sujet primordial pour Bourdieu, c'est notamment par l'importance croissante que prennent une série de penseurs néolibéraux au sein des institutions (re) produisant la « noblesse d'état », « traduisant la diffusion d'une norme economiciste au sein d'un État en voie de transformation "par le haut" » (p. 168).

Laval rappelle que Bourdieu récusait une forme de « raison scolastique » de la philosophie (p. ex., p. 163), qui désocialise l'homme pour mieux l'idéaliser et en prescrire les conduites : c'est le même reproche qu'il fait au modèle de l'*homo economicus*, aux fondements anthropologiques de l'économie. Ce faisant, il s'inscrit dans une tradition d'« opposition entre l'anthropologie de l'homme économique au fondement de la science économique dominante et l'anthropologie de l'homme social et de l'homme symbolique qu'a construite la sociologie classique » (p. 193).

Insistant beaucoup sur le caractère artificiel de « l'abstraction economiciste », Bourdieu multiplie en effet les critiques de cet homme « désocialisé et déshistoricisé » construit par les économistes. Il faut noter que la critique de Bourdieu ignore toutefois les dimensions évolutionnistes des analyses de certains économistes néolibéraux, au premier rang desquels les théoriciens du « capital humain » qui entendent véritablement forger un « homme nouveau » au moyen d'un jeu sur les interactions avec ses semblables⁷. Il n'en reste pas moins que le modèle premier

7 | Maes R., *Sur l'anticomun. Néolibéralisme et charité*, Bruxelles, CFS asbl, 2016, <http://urlz.fr/3Sec>.

« d'homme économique » décrit par ces économistes s'oppose absolument à la notion d'habitus, centrale dans la sociologie bourdieusienne : « l'habitus est le concept qui, en soulignant la plasticité historique de l'agent social, permet de montrer que la conduite maximisatrice en économie n'est pas un universel mais une réalité sociale construite, une représentation qui se fait "chair dans la pratique" » (p. 199).

Comment cette représentation économiste de l'homme a-t-elle pu s'imposer ? Pour Bourdieu, c'est la subordination progressive de l'ensemble des champs à la même logique qu'opère la « révolution néolibérale ». Alors qu'un mouvement historique d'autonomisation des champs a permis notamment un certain déploiement des champs artistique ou de la recherche où des logiques propres ont pu se développer, le néolibéralisme resoumet l'ensemble au primat du champ économique et donc à une forme de rationalité spécifique. Selon Bourdieu, cette « révolution néolibérale » constitue une tentative de réaliser une véritable « « utopie » par des moyens politiques ou symboliques » (p. 214)⁸ : le néolibéralisme constitue un programme politique diffusé par de nouvelles élites étatiques formées dans un certain nombre d'institutions (dont l'ENA et Sciences Po), qui imposent la « loi universelle de l'économie » partout où elles agissent. Son analyse l'amène d'ailleurs à clairement pointer la différence entre libéralisme « manchestérien » et néolibéralisme : loin du *laissez-faire*, le néolibéralisme entend donner à l'action publique un rôle déterminant de construction et d'entretien des marchés, il est donc une forme d'étatisme (p. 224). À le suivre, la construction de cette doctrine tient dans une forme de « révo-

lution conservatrice », qui a permis « d'arracher à la gauche l'imaginaire du changement et du progrès » (p. 226).

Laval prolonge cette réflexion sur la « révolution conservatrice » en discutant de la montée en puissance toute récente des néoconservateurs que d'aucuns désignent aujourd'hui comme « illibéraux ». Pour comprendre en quoi elle peut être liée au néolibéralisme, il faut relever que l'État néolibéral est marqué par une contradiction intrinsèque : « l'impulsion par le haut d'une subversion des structures sociales et la prétention à incarner l'ordre symbolique de la société et donc à exiger l'obéissance ordinaire que cet ordre appelle ». D'une certaine manière, le néoconservatisme permet de restaurer « l'obéissance ordinaire à l'égard de l'État et de ses porte-paroles » alors même que l'État se dépossède « de beaucoup de ses moyens de régulation, d'intervention et d'arbitrage dans le champ économique » (p. 230). On perçoit mieux ici comment, dans l'analyse, l'approche de Bourdieu vient répondre à certains points aveugles de la théorie foucauldienne, singulièrement en ce qui concerne le renforcement d'une forme spécifique « d'autorité » de l'État et de ses représentants, qui se traduit par la répression croissante des mouvements s'opposant à cette « révolution ».

Il faut noter toutefois que contre une certaine vulgate se réclamant de Bourdieu et agitant le modèle de « l'État nation » comme « rempart » contre le néolibéralisme, Laval revient dans l'énumération des pistes d'action suggérées par Bourdieu, sur la proposition de « défendre l'État ». Il souligne en particulier qu'il ne s'agit pas pour Bourdieu de « défendre l'État en général et encore moins la caste au pouvoir, mais des fonctions sociales particulières qui sont aussi des fonctions universelles accomplies dans nos sociétés et qui,

8 | Sur le libéralisme comme utopie, on lira l'article déjà cité de G. Thiry et J. Pitseys.

surtout, sont le résultat des conquêtes et des luttes sociales des générations précédentes » (p. 239-240).

Articuler les échelles

Dès les premières pages de son livre, Laval propose une piste de réconciliation des analyses foucauldienne et bourdieusienne : « la question que pose la double lecture de Foucault et de Bourdieu est de savoir comment penser sur une double échelle, micro et macro, l'articulation des techniques gouvernementales de « conduite des conduites » et du système de domination désormais enkysté à un niveau mondial » (p. 20). Et l'ouvrage parvient à montrer de manière très convaincante la complémentarité de ces deux perspectives, en soulignant leur trait commun : le fait de considérer le « néolibéralisme » comme « cette nouveauté historique qu'il faut penser comme telle » (p. 253). Il s'agit, dans les deux cas, non seulement d'une question de rigueur d'analyse, mais aussi d'efficacité pratique dans les luttes, affirme Laval.

S'il conclut son ouvrage en soulignant les différences de point de vue épistémologique entre Bourdieu et Foucault, soulignant que celles-ci amènent à deux modèles d'engagement intellectuel très différents, Laval laisse cependant largement ouverte la question des prolongations possibles de cette articulation « micro-macro » que sa lecture des deux auteurs amène à proposer. En effet, s'il parvient à réduire quelque peu le fossé d'ordinaire insurmontable entre bourdieusien et foucauldien grâce à une lecture fine et érudite, il ne s'aventure guère au-delà de cet exercice dans le présent ouvrage. Bien sûr, deux des volumes coécrits avec Pierre Dardot, *La nouvelle raison du monde* et *Ce cauchemar qui n'en finit pas*, précédant l'ouvrage dont il est ici question, proposaient des pistes permettant de penser cette « arti-

culcation des échelles », le glissement entre « mécanismes de domination » et « fabrique de l'individu-entrepreneur ».

Il n'en reste pas moins que la littérature critique continue à peiner à caractériser précisément cette compatibilité particulière, propre à la réalisation de « l'utopie néolibérale ». C'est peut-être — osons esquisser une hypothèse — que la fascination pour les travaux des pères fondateurs singulièrement américains (Hayek, Friedman, Becker, etc.) empêche de considérer la réactualisation permanente des théories économiques inspirées de ces travaux. C'est sans doute aussi parce que nos subjectivités elles-mêmes sont en train de muter, sous l'effet de la diffusion de schèmes de raisonnement qui nous imprègnent dans notre manière d'envisager toutes les situations de notre vie sociale⁹, des contacts avec les collègues de travail aux interactions avec les voisins, en passant par nos partenaires de fitness¹⁰ ou de peinture sur soie !

Quoi qu'il en soit, se replonger dans les fondamentaux de la critique francophone du néolibéralisme permet, à n'en pas douter, de dissiper les quelques bouffées d'angoisse que les assertions toujours très vives des polémistes réactionnaires peuvent provoquer chez les intellectuels, singulièrement les « intellectuels de gauche ». On ne peut donc que recommander la lecture de cet ouvrage, lequel permettra peut-être de nettoyer de quelques « scories », comparaisons oiseuses et approximations, les arguments dénonçant le néolibéralisme.

9 | Maes R., « Néolibéralisme(s) », *La Revue nouvelle*, n° 2, 2017.

10 | Maes R., « Nous ne désirerons pas sans fin », *La Revue nouvelle*, n° 4, 2017.